

Décision n° 2023-2524
de la présidente de l'Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 9 novembre 2023
transférant l'attribution de ressources en numérotation
de la société Waycom retail à
la société Adista

La présidente de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2021-2670 de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l'Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision du 17 février 2023 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2021-2670 du 9 décembre 2021 modifiée portant délégation de pouvoirs ;

Vu le dossier complet de demande de la société Waycom retail reçu le 7 novembre 2023, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Vu le dossier complet de demande de la société Adista reçu le 7 novembre 2023, sollicitant le transfert de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 30 novembre 2023, la liste de ressources en numérotation mentionnée dans le tableau ci-dessous est transférée, jusqu'au 30 novembre 2025, de la société Waycom retail (Siren : 503 091 811) à la société Adista (Siren : 323 159 715) pour les mêmes usages.

Type de ressources	Ressources transférées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros polyvalents	01 80 14	2023-2269	13/10/2023
Numéros polyvalents	01 85 60	2016-0647	04/05/2016
Numéros polyvalents	02 21 00	2016-0647	04/05/2016
Numéros polyvalents	03 52 79	2016-0647	04/05/2016
Numéros polyvalents	04 28 69	2016-0647	04/05/2016
Numéros polyvalents	05 54 06	2016-0647	04/05/2016
Numéros polyvalents	09 74 87	2016-0647	04/05/2016
Numéros polyvalents	09 84 99	2023-0170	23/01/2023
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 01 11	2022-1224	09/06/2022
Numéros spéciaux à tarification banalisée	08 06 01	2020-1551	16/12/2020
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 91	2020-1551	16/12/2020
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 93 02 8	2020-1551	16/12/2020
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 89 4	2020-1551	16/12/2020
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	01 03 02	2016-0647	04/05/2016
Préfixes de routage des numéros géographiques et polyvalents	09 00 56	2016-0647	04/05/2016
Préfixes de routage des numéros spéciaux	08 40 82	2016-0647	04/05/2016

Article 2. La société Adista acquitte, au titre des ressources attribuées à l'article 1^{er}, la taxe prévue à l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques susvisé.

Article 3. Conformément aux dispositions de l'article L. 44 du code des postes et des communications électroniques, les ressources attribuées à l'article 1^{er} ne peuvent pas être protégées par un droit de propriété intellectuelle. Elles ne peuvent faire l'objet d'un transfert qu'après accord de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse.

Article 4. Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à la société Adista et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 9 novembre 2023

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations
Légales